BENOÎT XVI ET GEORGE W. BUSH

L'élection sous le nom de Benoît XVI de celui que certains journaux ont très vite surnommé le « Panzer-Kardinal » a, comme on le sait, été accueillie avec faveur par les chrétiens traditionalistes et, pour des raisons symétriquement inverses, avec une certaine consternation par les éléments les plus « progressistes » de l'Eglise. L'ex-cardinal Josef Ratzinger a en effet été décrit presque partout comme un « ultra-conservateur », dépositaire de la part la plus contestée de l'enseignement de Jean-Paul II. Ce jugement, qui contient certainement une part de vérité, mériterait pourtant d'être nuancé. Il faut se souvenir, par exemple, que c'est sur proposition de Jozef Ratzinger que Mgr Karl Lehmann, archevêque de Mayence et principal représentant du courant « libéral » au sein de l'Eglise catholique allemande, avait été nommé cardinal par Jean-Paul II. Et aussi que, dans un discours prononcé devant les évêques du Chili qui fut publié en 1988 dans la revue *Concilium*, Ratzinger avait déclaré : « Il faut défendre le concile Vatican II contre Mgr Lefebvre, comme un devoir qui oblige vis-à-vis de l'Eglise et comme une nécessité permanente ».

Ce serait donc une erreur de préjuger de ce que fera Benoît XVI sur la seule base de l'image qu'il a donnée de lui-même lorsqu'il occupait le poste de préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (l'ex-« Saint-Office »). Certes, il est pour l'heure beaucoup trop tôt pour prévoir ce que sera son pontificat. Mais on peut au moins avancer quelques hypothèses.

Par rapport à Jean-Paul II, le style de Benoît XVI sera de toute évidence différent. Compte tenu de son tempérament, et de son relatif manque de charisme personnel, on peut penser que le nouveau pape voyagera plus rarement que son prédécesseur, qu'il se montrera plus économe de ses interventions publiques et réservera ses interventions à celles qui sont directement liées à sa charge.

Sur le plan doctrinal, en revanche, tout donne à croire que Benoît XVI réaffirmera avec fermeté les positions critiques maintes fois exprimées par Jean-Paul II à propos de la famille et de la morale conjugale, de l'avortement, de la contraception, de l'euthanasie, du mariage homosexuel, des manipulations génétiques, etc. Sans doute peut-on s'attendre aussi à des ouvertures en direction des milieux traditionalistes, avec quelques assouplissements ou décisions rassurantes concernant la liturgie, initiatives dont on ne peut évidemment pas encore évaluer la portée.

Cependant, il est également probable que Benoît XVI accélèrera le ralliement de l'Eglise à l'idée de

« droits subjectifs », qui constitue la pierre angulaire de l'idéologie des droits de l'homme. Dans son célèbre dialogue avec Jürgen Habermas, qui eut lieu à Munich le 19 janvier 2004, le futur pape affirmait déjà avec force que les droits de l'homme « sont incompréhensibles sans le présupposé que l'homme en tant qu'homme, de par sa simple appartenance à l'espèce humaine, est sujet de droits ». C'est là un tournant important dans l'histoire de la doctrine de l'Eglise.

Dès les premiers jours de son pontificat, dans son premier discours aux cardinaux, le nouveau pape a par ailleurs insisté sur la nécessité pour l'Eglise catholique de réaffirmer son engagement en faveur de l'œcuménisme, et plus spécialement de faire du « dialogue » avec le peuple juif une priorité.

Jean-Paul II avait déjà multiplié les initiatives pour faire reconnaître le lien de filiation historique et spirituelle entre le judaïsme et le christianisme, ce qui l'avait amené à saluer les juifs à plusieurs reprises comme les « frères aînés » des chrétiens, à reconnaître diplomatiquement l'Etat d'Israël, à se rendre à la grande synagogue de Rome, puis à Jérusalem pour y demander pardon des souffrances infligées aux juifs par l'Eglise, à empêcher l'installation d'un couvent de carmélites à Auschwitz, etc. (Un timbre représentant Jean-Paul II en prières devant le Mur des Lamentations, lors du jubilé de l'an 2000, a d'ailleurs été récemment mis en circulation en Israël).

Dès le 19 avril dernier, Benoît XVI a envoyé à la communauté juive de Rome un message s'engageant à poursuivre dans la voie de la « réconciliation » entre juifs et catholiques voulue par son prédécesseur. Quelques jours plus tard, le 8 mai, il adressait au grand rabbin émérite de Rome Elio Toaff, à l'occasion de son 90e anniversaire, un message lui exprimant ses vœux les plus amicaux. C'est ce même rabbin Toaff qui avait accueilli Jean-Paul II à la synagogue de Rome le 13 avril 1986, lors de la première visite d'un pape dans un lieu de culte juif. C'est aussi l'une des deux seules personnes nommément citées dans le testament du pape récemment disparu.

Le 9 juin, Benoît XVI a consacré sa première audience interreligieuse à recevoir au Vatican une très importante délégation des principales organisations juives mondiales, conduite par le rabbin américain Israel Singer et qui comprenait également le Français Ady Steg, président de l'Alliance israélite universelle, et le président du Congrès juif mondial, Edgar Bronfman. Le cardinal Walter Kasper, président de la commission pontificale chargée des rapports avec le judaïsme, était présent. Les membres de la délégation se sont montrés particulièrement satisfaits de cette audience, durant laquelle le nouveau pape a assuré ses interlocuteurs de sa volonté d'accomplir de nouveaux « pas significatifs dans le développement des relations avec le peuple juif ». Le rabbin David Rosen a déclaré que « l'accueil avait été encore plus chaleureux » qu'au temps de Jean-Paul II.

Le nouveau pape a par ailleurs annoncé son intention de se rendre à la synagogue de Cologne à l'occasion du voyage qu'il effectuera en Allemagne au mois d'août, lors des Journées mondiales de la jeunesse, poursuivant ainsi dans la voie inaugurée par son prédécesseur.

Il a en outre décidé de célébrer solennellement, le 27 octobre prochain, le 40e anniversaire de la déclaration « Nostra Aetate », adoptée en 1965 par le concile Vatican II, qui avait définitivement rompu avec l'antijudaïsme chrétien et la théologie dite de la substitution (le christianisme comme « verus Israel »).

Significatif est également le débat qui s'est instauré à propos du P. Léon Dehon (1843-1925), grande

figure pionnière du catholicisme social et fondateur en 1877 de la congrégation des prêtres du Sacré-Cœur, qui devait être béatifié le 24 avril dernier par Jean-Paul II. Dès son élection, Benoît XVI a bloqué ce projet de béatification, que la mort de son prédécesseur a empêché de se réaliser à la date prévue, et nommé une commission chargée de « réexaminer » le dossier, en tenant compte de certains passages antisémites d'un livre (*La rénovation chrétienne sociale*) publié par le P. Dehon en 1898. La remise en cause in extremis d'une béatification est sans précédent dans l'histoire récente de l'Eglise. Haïm Musicant, directeur général du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'est félicité de cette suspension.

Si la résolution du nouveau pape à s'engager toujours plus avant dans le « dialogue judéo-chrétien » semble évidente, les perspectives sur lesquelles pourrait déboucher ce dialogue n'en restent pas moins assez nébuleuses. D'autant qu'il existe toujours un contentieux entre Israël et le Vatican, notamment à propos de Jérusalem, puisque le Saint-Siège continue d'exiger l'application de la résolution des Nations-Unies demandant un statut international pour la vieille ville, qui abrite les lieux saints des trois religions monothéistes. Autre sujet de divergence : le projet de béatification du pape Pie XII, auquel les juifs reprochent son « silence » sur les persécutions juives durant le IIIe Reich.

Un autre sujet à suivre de près est la nature des relations que le Vatican, dans les années qui viennent, est appelé à entretenir avec les Etats-Unis. Le point de départ des interrogations en ce domaine réside dans la nomination, le 13 mai dernier, de l'archevêque américain William Levada à la tête de la Congrégation pour la doctrine de la foi, c'est-à-dire au poste que l'ancien cardinal Ratzinger a lui-même occupé pendant les vingt-trois ans qui ont précédé son élection.

Américain d'origine irlando-portugaise, né en Californie, Mgr Levada a fait ses études à Rome, où il a été ordonné prêtre en 1961. Nommé en 1986 archevêque de la ville de Portland, dans l'Oregon, il est depuis 1995 archevêque de San Francisco. De 1986 à 1993, il a été le seul évêque américain membre de la commission éditoriale mise en place par le Vatican pour rédiger le *Catéchisme de l'Eglise catholique*. Il est entré à la Congrégation pour la doctrine de la foi sur la recommandation de Mgr Joseph Bernardin, ancien président de la Conférence des évêques américains Il est enfin, depuis 2003, le président de la commission doctrinale de la Conférence épiscopale des Etats-Unis.

Surprenante aux yeux de beaucoup d'observateurs, cette nomination a généralement été expliquée par la réputation de théologien conservateur dont jouit Mgr Levada. Mais les choses sont sans doute plus complexes.

Loin d'être le « prélat le plus traditionaliste de l'épiscopat américain », Mgr Levada est en fait plutôt un conservateur modéré. Archevêque depuis dix ans de la très libertaire ville de San Francisco, il s'est surtout fait remarquer par son pragmatisme dans des débats épineux, comme ceux relatifs au mariage homosexuel ou à l'attitude à observer par les prêtres appelés à donner la communion à des hommes politiques qui ont accepté de voter des lois autorisant l'avortement. Dans chacun de ces cas, Levada a su réaffirmer les principes doctrinaux de l'Eglise, tout en adoptant une attitude de compromis qui s'est généralement traduite par une « pratique prudente ». Cette attitude nuancée lui a permis d'éviter une confrontation directe avec l'opinion et de faire diminuer la pression pesant sur une Eglise américaine déjà très compromise par la multiplication des procès contre les prêtres pédophiles.

Mgr Levada a d'ailleurs été fréquemment critiqué par les familles des enfants victimes d'abus

sexuels commis par des prêtres, qui lui ont reproché de s'être montré plus soucieux d'entraver le fonctionnement de la justice et de couvrir les agissements de certains clercs ou prélats que de donner satisfaction aux victimes. Le diocèse de Portland, qu'il a dirigé pendant neuf ans, est aujourd'hui en faillite en raison des dédommagements obtenus auprès des tribunaux par les victimes de ces abus.

On notera enfin qu'il a été lui-même le premier évêque américain à se rendre dans une synagogue. Le 5 mars 1996, il a aussi pris part à une cérémonie interreligieuse à la synagogue de San Francisco.

Pourquoi Benoît XVI at-il confié ce poste de la plus haute importance – le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi est le « numéro deux » de l'Eglise universelle – à un prélat américain plutôt qu'à d'autres candidats possibles, que l'on disait même favoris, comme par exemple le cardinal de Vienne Christoph Schönborn, l'un des membres les plus en vue du collège des cardinaux ? En choisissant un prélat peu connu en dehors des Etats-Unis, ne voulait-il délibérément promouvoir un Américain ? Des rapports selon lesquels il aurait aussi pensé au cardinal de Chicago, Francis George, rendent crédible cette hypothèse.

La nomination de Mgr William Levada semble en fait refléter l'intérêt porté par le nouveau pape à l'Eglise catholique américaine. Dans un livre d'entretiens paru il y a quelques années, *Voici quel est notre Dieu* (Plon-Mame, Paris 2001), le futur Benoît XVI écrivait d'ailleurs : « Le catholicisme américain [des Etats-Unis] est devenu actuellement l'une des forces déterminantes de l'Eglise universelle […] Je crois que par le champ d'expérimentation mondial qu'est l'Eglise en Amérique, et aussi par son expérience de la foi, elle peut faire bénéficier de ses forces vives la chrétienté d'Europe et aussi celles d'Afrique et d'Asie ».

Il pourrait y avoir deux raisons à cela. La première est le poids grandissant de la population d'origine hispanique et latino-américaine, catholique dans sa vaste majorité, au sein de la population des Etats-Unis. On ne peut exclure que la croissance démographique rapide de cette communauté hispanique puisse à terme permettre à l'Eglise catholique de devenir majoritaire au sein de la principale puissance mondiale, perspective dont le nouveau pape ne peut que tenir compte. S'y ajoute le fait que la toute proche Amérique latine constitue aujourd'hui le centre de gravité de l'Eglise catholique, tandis que les pays européens ne représentent plus que 25 % du total des catholiques dans le monde.

L'autre raison consiste dans les rapports ambigus qui semblent s'être liés, indirectement tout au moins, entre Benoît XVI et George W. Bush.

On se souvient qu'à l'époque de la guerre froide et de la lutte contre le communisme, une alliance de fait avait déjà été conclue entre Jean-Paul II et Ronald Reagan sur la base d'un « arrangement » prévoyant la mise au pas par le Saint-Siège des « théologiens de la libération » en Amérique latine en échange du soutien américain au syndicat polonais Solidarnosc. Cette alliance s'était relâchée après la chute du Mur de Berlin et l'effondrement du système soviétique. Quelques années plus tard, Jean-Paul avait d'ailleurs accentué sa critique morale des sociétés libérales dans ses encycliques *Veritatis splendor* (1993) et *Evangelium vitae* (1995).

On peut se demander aujourd'hui si une alliance du même type n'est pas appelée à se faire jour, non plus cette fois contre le communisme, mais contre l'islam (qui est aujourd'hui en Afrique noire le principal concurrent du christianisme).

Une telle éventualité peut surprendre, tant il y a de choses qui opposent ou distinguent le nouveau pape et le président américain. George W. Bush n'est pas un catholique, mais un protestant méthodiste doublé d'un « chrétien *born again* », qui a fait l'essentiel de sa carrière dans le Sud fondamentaliste des Etats-Unis et qui reste l'icône d'une droite religieuse américaine tout imbibée de puritanisme, convaincue de la supériorité de son modèle de société et de la « mission » dont elle se sent investie pour l'imposer au monde. On ne saurait également oublier que l'agression américaine contre l'Irak a été condamnée clairement par le Vatican – et que Benoît XVI s'est prononcé dès septembre 2004 contre l'« erreur » que constituerait l'entrée de la Turquie au sein de l'Union européenne, éventualité que les Etats-Unis ne se cachent pas, au contraire, de soutenir résolument.

Les deux hommes se rejoignent en revanche dans un même diagnostic pessimiste sur le « déclin des valeurs morales » et les dérives d'une modernité qui a abouti au relativisme généralisé, au matérialisme pratique et au « désert spirituel ». « Les déserts extérieurs se multiplient dans notre monde, déclarait Benoît XVI dans l'homélie de la messe inaugurale de son pontificat, le 24 avril dernier, parce que les déserts intérieurs sont devenus très grands ». Tous deux, par ailleurs, partagent apparemment l'idée qu'un « choc des civilisations » est devenu inéluctable entre l'Occident et le fondamentalisme islamique, sinon l'islam tout entier.

Significatif à cet égard est le fait qu'à la dernière élection présidentielle américaine, la majorité des catholiques américains ont préférer voter pour le protestant George W. Bush plutôt que pour le catholique démocrate John Kerry. L'Eglise américaine a elle-même objectivement favorisé la réélection de George W. Bush en multipliant les critiques contre Kerry. Le vote en faveur de Kerry avait même été qualifié de « péché » par le nouveau préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr William Levada. L'alliance sur certaines valeurs morales entre les catholiques conservateurs et les protestants fondamentalistes a en fin de compte été l'une des clés de la réélection de Bush.

Le pontificat de Benoît XVI pourrait donc bien réserver quelques surprises, tant pour ceux qui se sont félicités de son élection que pour ceux qui l'ont déplorée. Une chose est sûre : le nouveau pape jouit de l'appui de la vaste majorité des cardinaux, comme en fait foi la rapidité (voire l'unanimité) avec laquelle il a été élu, ce qui lui donne une grande liberté d'action. Quant à son image de « conservateur », elle constitue sans nul doute le meilleur atout dont il dispose pour faire accepter les réformes qu'il entend peut-être faire adopter.

Alain de Benoist

Juin 2005